

En 2018, les pauvres ont été plus nombreux en France

Une note de l'Insee indique que le nombre de ménages vivant sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1 050 euros par mois, a augmenté

Par Isabelle Rey-Lefebvre • Publié le 16 octobre 2019 à 21h25 - Mis à jour le 17 octobre 2019 à 10h35

Article réservé aux abonnés

Les premières mesures socio-fiscales du quinquennat d'Emmanuel Macron ont légèrement aggravé la pauvreté. A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la misère, jeudi 17 octobre, l'Insee le démontre dans sa note « Estimation avancée du taux de pauvreté et des indicateurs d'inégalités », publiée mercredi 16 octobre. Dans l'attente de leur confirmation en septembre 2020, les indicateurs utilisés dans le document sont provisoires.

Lire aussi | [Un an après le lancement du plan pauvreté, les associations s'impatientent](#)

En 2018, 14,7 % des Français – c'est-à-dire 9,3 millions de personnes – vivaient sous le seuil de pauvreté, soit quasiment le même niveau qu'en 2011. Ils étaient 14,1 % en 2017. Sous l'effet de la crise, le taux de pauvreté monétaire avait bondi à 13,2 % en 2008, puis à 14,6 % en 2011, pour redescendre et se stabiliser ensuite autour de 14 %.

Ces ménages vivent avec des revenus inférieurs à 60 % du niveau de vie médian, c'est-à-dire avec moins de 1 050 euros par mois et par unité de consommation. Ce niveau de vie est calculé sur l'ensemble des revenus de la famille après impôts et prestations sociales et divisé par le nombre d'unités de consommation du foyer – une unité pour le premier adulte, 0,5 pour le deuxième adulte ou enfant de plus de 14 ans et 0,3 par enfant de moins de 14 ans. Ainsi, un couple avec deux enfants en bas âge est considéré comme pauvre si ses ressources sont inférieures à 1 050 euros multipliés par 2,1, soit 2 205 euros par mois.

Cette montée de la pauvreté en 2018 est due en grande partie à la baisse des allocations logement (APL) subie par les locataires du parc HLM (en moyenne 60 euros par ménage et par mois). En effet, l'indice de pauvreté ne prend en compte que les revenus, et pas les dépenses des ménages. Néanmoins, comme cette perte d'APL a été compensée à l'euro près par une baisse des loyers imposée aux organismes HLM, l'opération s'avère neutre pour le pouvoir d'achat des locataires.

« Pauvre politique pour les pauvres »

L'Insee a donc recalculé l'indice de pauvreté « neutralisé de cet effet APL » et parvient à un taux de 14,3 %, soit 0,2 point de plus qu'en 2017, atténuant donc sérieusement cette montée de la pauvreté. « *Il faut rester prudent. Cette hausse est tenue*, estime Louis Maurin, fondateur de l'Observatoire des inégalités. *Ce qui est plus inquiétant, c'est le nombre d'allocataires du RSA qui ne faiblit pas, à 1,83 million en mars 2019, comme si l'amélioration de l'emploi et la baisse du chômage ne leur profitaient pas.* »

Cet indicateur est donc plutôt décevant, compte tenu des coups de pouce de plusieurs minima sociaux, comme l'allocation adulte handicapé, qui bénéficie à 1,1 million de personnes et qui a augmenté de 50 euros en 2018, puis à nouveau de 40 euros au 1^{er} novembre 2019, portant son montant mensuel à 900 euros. De même, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (autrefois appelé minimum vieillesse) destinée aux retraités modestes a été revalorisée de 30 euros au 1^{er} avril 2018... Mais ces hausses ne compensent pas les coups de rabot appliqués aux allocations familiales, aux aides au logement, aux retraites... « *Avec 2 milliards mobilisés par an, la stratégie de*

lutte contre la pauvreté n'est pas à la hauteur des enjeux sociaux, c'est deux fois moins que les cadeaux fiscaux aux plus riches... Nous avons une pauvre politique pour les pauvres », commente M. Maurin.

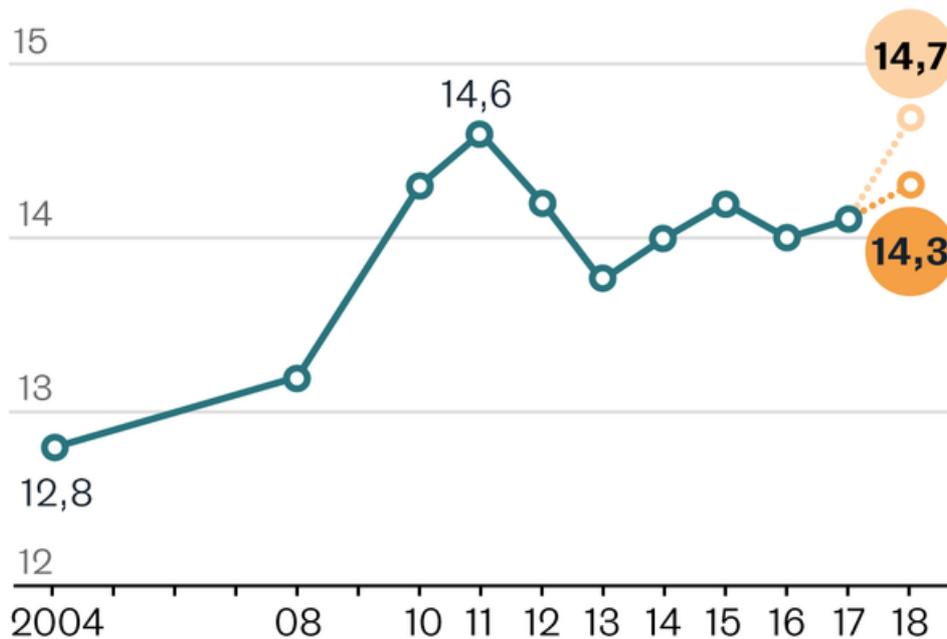
Lire aussi | [Comprendre les chiffres sur les seuils de pauvreté en France](#)

D'autres mesures ont profité aux ménages actifs, comme la suppression de la taxe d'habitation ou la bascule des cotisations maladie vers la hausse de la CSG... Les grands gagnants du pouvoir d'achat sont les ménages aisés, avec la transformation de l'impôt sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière, procurant un gain de 6 700 euros à 340 000 contribuables. L'assujettissement des revenus mobiliers à un taux de prélèvement forfaitaire unique de 30 %, soit moins que les impôts pesant sur les revenus du travail, a aussi procuré un gain de 1 000 euros aux 5 % des ménages les plus aisés, avec des dividendes perçus par les actionnaires qui ont, en 2018, bondi de 60 %, selon le rapport de France Stratégie publié le 15 octobre. Résultat : les inégalités s'accroissent, tirées par les hauts revenus. L'indice de Gini, qui mesure la distribution des richesses, a augmenté de 0,289 à 0,293, entre 2017 et 2018, une évolution qui inverse la tendance à la réduction des inégalités observée depuis quatre ans.

Estimation du taux de pauvreté en France

En pourcentage

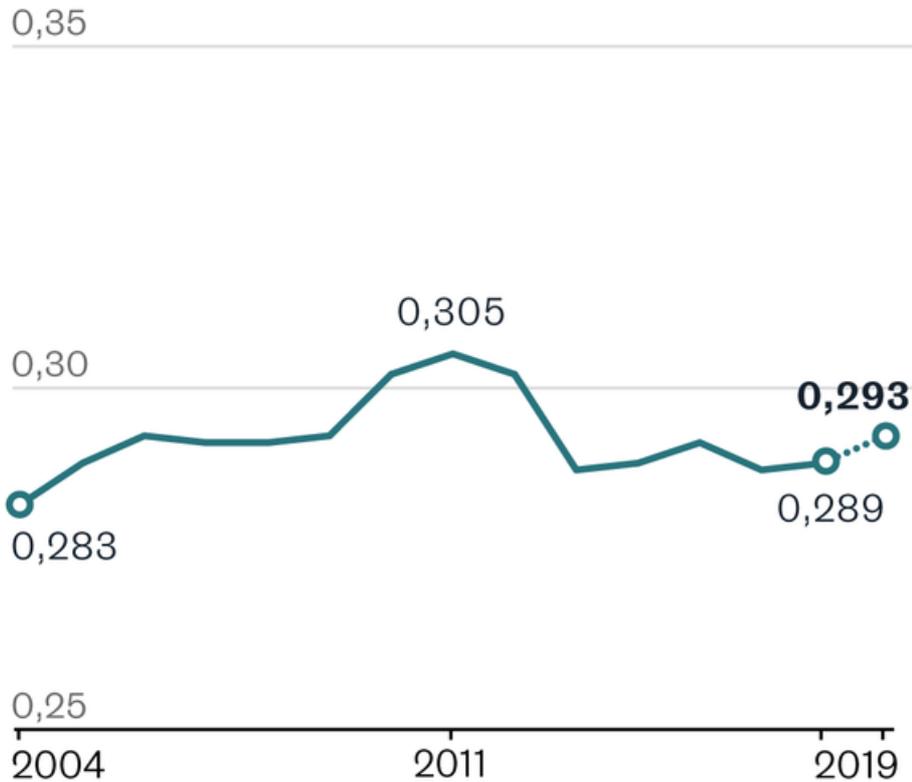
- Avec baisse des allocations logement dans le parc HLM
- Sans baisse des allocations logement dans le parc HLM



Estimation de l'indice de Gini

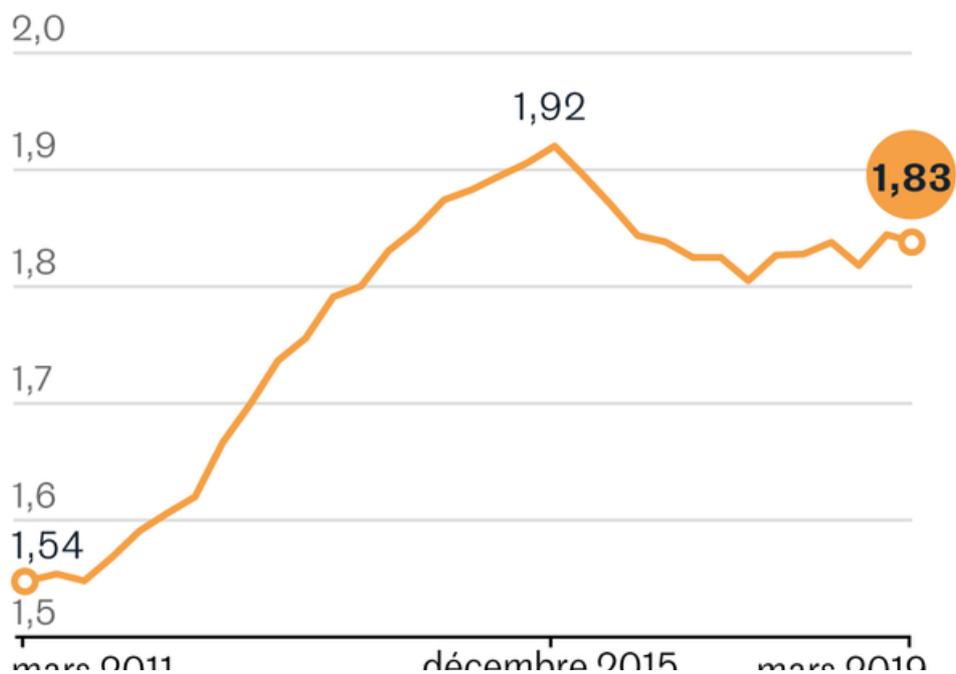
Indice de Gini : indicateur synthétique d'inégalité dans la distribution des richesses

à inégalités dans la distribution des richesses. Il varie entre 0 (situation d'égalité parfaite) et 1 (situation la plus inégalitaire possible). Une baisse de l'indice indique une baisse des inégalités, et une hausse de l'indice reflète une augmentation de ces inégalités.



Nombre de foyers allocataires du RSA socle

En millions



Source : Insee
Infographie : *LE MONDE*

Isabelle Rey-Lefebvre